

Lotissement "Elciego"

Rue Jeanne d'arc - Chemin des Graves
 Ancienne parcelle cadastrée Section ZA numéro 103p
 Cadastree Section ZA numéros 791 à 800
 d'après le Document Modificatif du Parcellaire Cadastral n°574H du 16/12/2022

PLAN DE SITUATION



Echelle : 1/25000

PLAN D'ENSEMBLE



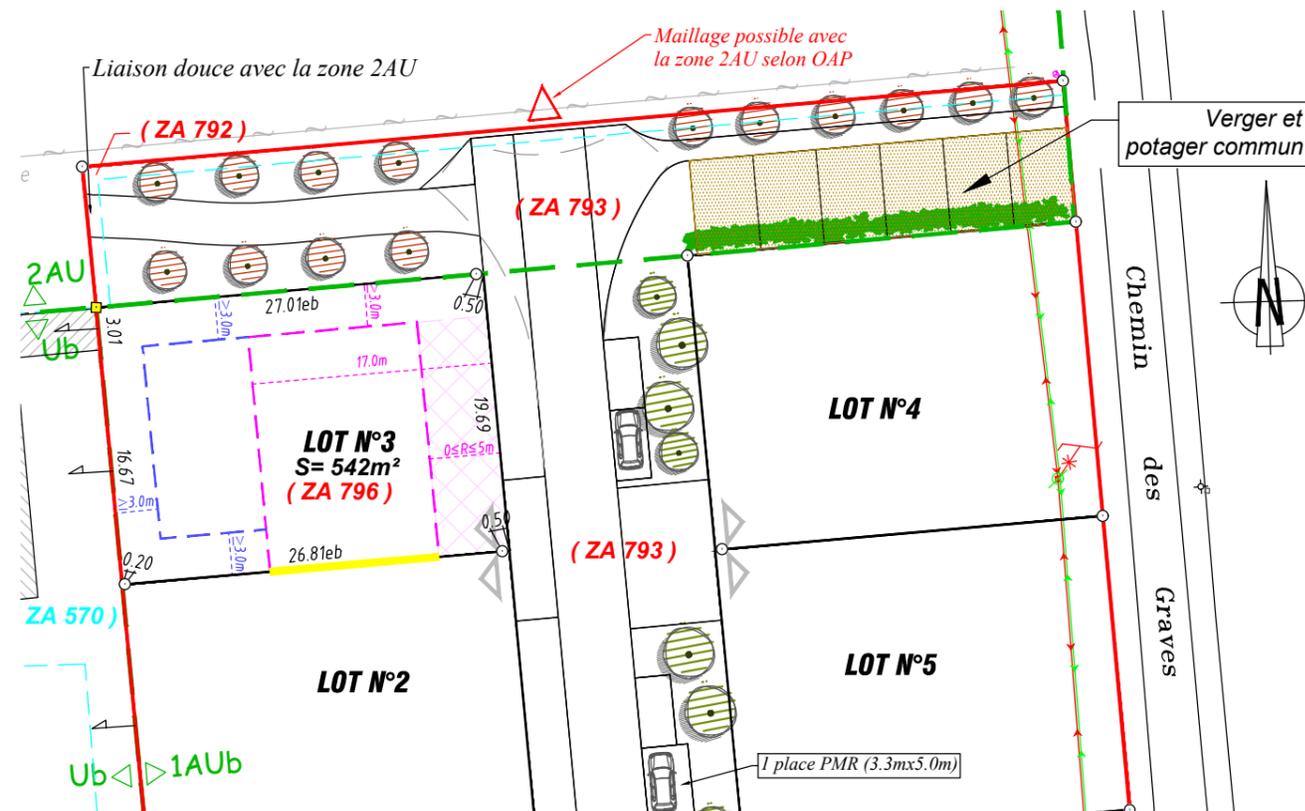
Echelle : 1/1000

Seule l'apposition du cachet sur ce plan peut certifier son authenticité.

Lotissement "Elciego"

Cadastre Section ZA numéro 796

PLAN DE VENTE DU LOT N°3



Echelle : 1/500

Référence dossier : 210338
 03/07/2023

NOTA :
 Plan dressé après bornage périmétrique et bornage divisoire des lots.

LEGENDE

- | | | | |
|--|---|--|---|
| | Périmètre de l'opération. | | Limite de zonage du PLU. |
| | Référence cadastrale après document d'arpentage. (sous réserve de sa publication aux hypothèques) | | Position obligatoire des accès aux lots. |
| | Borne O.G.E Féno jaune. | | Retrait de la construction par rapport à l'alignement de la voie créée : 0 ≤ R ≤ 5m. |
| | Borne O.G.E plastique nouvelle. | | Zone Aedificandi des constructions principales dans la bande des 17m par rapport à l'alignement. |
| | Ligne téléphonique existante. | | Semi continuité obligatoire des constructions dans la bande des 17m par rapport à l'alignement. |
| | Ligne électrique existante. | | Zone Aedificandi des constructions principales au-delà de la bande des 17.0m. Les annexes des constructions principales (abri de jardin,...) devront être implantées sur la limite séparative et/ou adossées à la construction principale en limite séparative. |
| | Signe d'appartenance. | | |
| | Haie, arbre et arbuste à planter par l'aménageur (position pouvant évoluer). | | |